



Probleme canapé et retour SAV

Par **krystoff**, le **30/01/2014** à **19:58**

Bonjour a tous ,

Voici mon problèmes : j'ai a acheté un canapé d'angle dans une grande enseigne en septembre 2012. En août 2013, le canapé s'affaisse et on sentait bien le ressort sous nos fesses. Je prend contact avec le SAV puisque encore sous garantie. De la on me fait un bon d'intervention. J'ai patienté sans oublié de les harceler quasiment quotidiennement jusqu'au mois d'octobre où un tapissier est venu régler le problèmes : 2 mois d'attente quand même !!!! Mois de décembre c'est côté méridienne que ça lâche: je retourne au SAV... même histoire : nouveau bon et attente. Janvier il répète du côté réparé. Ni une ni deux je fonce au magasin et tape un scandale. Je suis reçu par le responsable des ventes qui me dit que finalement il vont me le changer ,bien entendu en version 2 car le 1 ne se fait plus (bizarre ça aussi... a demi mot je comprend que la version 1 n'était pas fiable). Bref, pas de problèmes, j'accepte. Par contre, vu qu'il n'est pas dispo on me propose de patienter 15jrs. Je ne suis plus a 2 semaines près hein. Je vais donc le réceptionner et il reprenne mon ancien pour se faire ou tout au moins essayer de se faire rembourser par le fournisseur. quelle ne fut pas ma stupéfaction quand je constate en le déballant que le coffre est casser. Le lendemain ils reviennent le chercher mais du coup je n'ai plus de canapé. Le lendemain , responsable absent , je reste zen. Et aujourd'hui comble du comble: on me propose un canapé que je n'ai pas choisi car il se sont aligner sur le prix d'achat en me disant que c'est ça ou un avoir...mais aucun canapé me plais et j'ai fais ma déco en fonction du canapé. Que faire? J'ai plus de canapé car c'est eux qu'ils l'ont !

Par **krystoff**, le **30/01/2014** à **20:14**

Avec tout ça j'ai oublier de vous remercier pour l'aide que vous m'apporterez.

@ bientôt